



Le vaccin antitétanos/diphtérie (Td) Tetanus and Diphtheria (Td) Vaccine

Au cours des 50 dernières années, la vaccination a sauvé plus de vies au Canada que toute autre mesure touchant la santé.

Qu'est-ce que le vaccin Td?

Le vaccin Td protège contre deux maladies :

- le tétanos
- la diphtérie

Ce vaccin est approuvé par Santé Canada et est offert gratuitement. Pour prendre rendez-vous, appelez votre fournisseur de soins de santé.

Pendant la petite enfance, la vaccination contre le tétanos et la diphtérie est habituellement combinée avec d'autres vaccins comme celui contre la coqueluche (toux coquelucheuse) et la polio. Ces vaccins sont administrés en une série de doses. La plupart des enfants reçoivent ces vaccins lorsqu'ils sont encore bébés ou très jeunes. Ils recevront une dose de rappel à leur entrée à la maternelle, puis en 9^e année.

Pour en savoir plus, consultez les fiches HealthLinkBC File suivantes :

- [N° 15b Le vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la polio et l'*Haemophilus influenzae* de type b \(DCat-VPI-Hib\)](#)
- [N° 15d Le vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la diphtérie, la coqueluche et la polio \(dcaT-VPIV\)](#)
- [N° 18c Le vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche](#)
- [N° 105 Le vaccin \(DTCa-HB-VPI-Hib\) contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B, la poliomyélite et l'*Haemophilus Influenzae* de type b](#)

Qui devrait recevoir le vaccin Td?

Le vaccin peut être administré aux personnes âgées d'au moins 7 ans.

Les adultes devraient recevoir une dose de rappel du vaccin Td tous les dix ans s'ils ont déjà reçu une série de vaccins lorsqu'ils étaient plus jeunes. Cette dose de rappel améliore ou renforce le système immunitaire en

vue d'assurer une meilleure protection contre le tétanos et la diphtérie.

Le vaccin peut aussi être administré aux adultes qui n'ont jamais été vaccinés contre ces maladies ou qui n'ont pas de preuve de vaccination. Il peut aussi être administré aux personnes ayant des coupures ou des blessures profondes et dont le dernier vaccin contre le tétanos remonte à cinq années ou plus.

Si vous avez une coupure ou une plaie profonde, y compris une piqûre, une morsure, une brûlure ou une égratignure, il est recommandé de consulter immédiatement votre fournisseur de soins de santé pour recevoir un traitement. Cela est particulièrement important si la plaie est sale.

Il est important de garder un registre de tous les vaccins administrés.

Quels sont les avantages du vaccin Td?

Le vaccin Td est le meilleur moyen de protéger contre le tétanos et la diphtérie, qui sont des maladies graves et parfois mortelles.

Lorsque vous vous faites vacciner, vous contribuez aussi à protéger les autres.

Quelles sont les réactions possibles au vaccin?

Les vaccins sont très sûrs. En fait, il est bien plus sûr de se faire vacciner que de contracter le tétanos ou la diphtérie.

Les réactions courantes à ce vaccin peuvent comprendre de la douleur, une rougeur et de l'enflure au point d'injection.

En cas de fièvre ou de douleur, on peut donner de l'acétaminophène ou du Tylenol^{MD}. On ne doit PAS donner d'AAS ou d'aspirine aux moins de 20 ans en raison des risques de syndrome de Reye.

Pour en savoir plus sur le syndrome de Reye, consultez la fiche HealthLinkBC [n° 84 Le syndrome de Reye](#).

Il est important de demeurer dans la clinique pendant 15 minutes après avoir reçu le vaccin, car il y a un risque extrêmement rare de réaction allergique mortelle appelée anaphylaxie. Cette réaction peut inclure de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si cela se produit après votre départ de la clinique, appelez le 9-1-1 ou le numéro d'urgence de votre région. Cette réaction peut être traitée et survient chez moins d'une personne vaccinée sur un million.

Il est important de signaler toute réaction grave ou inattendue à votre fournisseur de soins de santé.

Qui ne devrait pas recevoir le vaccin Td?

Parlez-en à un fournisseur en soins de santé si votre enfant ou vous-même avez déjà eu une réaction qui aurait pu être fatale après avoir reçu une dose de vaccin antitétanos/diphtérie ou, à une composante quelconque du vaccin.

Les personnes souffrant du syndrome de Guillain-Barré (SGB) dans les huit (8) semaines entourant l'administration du vaccin antitétanos, sans aucune autre cause identifiée, ne devraient pas recevoir le vaccin Td. Le SGB est une maladie rare, qui peut amener un affaiblissement et une paralysie des muscles du corps. Elle survient le plus souvent après une infection, mais peut aussi, dans de rares cas, se produire après l'administration de certains vaccins.

Vous n'avez pas besoin d'attendre de vous faire vacciner si vous avez un rhume ou souffrez d'une autre maladie bénigne. Toutefois, si vous avez des préoccupations, parlez-en à votre fournisseur de soins de santé.

Que sont le tétanos et la diphtérie?

Le **tétanos**, aussi appelé trismus, est causé par une bactérie principalement présente dans le sol. Lorsque cette bactérie pénètre dans la peau en passant par une coupure ou par une égratignure, elle produit un poison qui peut provoquer une douloureuse contraction des muscles de tout le corps. La maladie prend une tournure très grave si les muscles respiratoires sont touchés. Jusqu'à une personne sur cinq atteintes de tétanos pourrait en mourir.

La **diphtérie** est une infection grave du nez et de la gorge causée par la bactérie de la diphtérie. Cette

bactérie est transmise dans l'air par les éternuements et la toux, ou à la suite de contacts directs de peau contre peau). La maladie peut susciter des problèmes respiratoires graves. Elle peut aussi provoquer une insuffisance cardiaque et la paralysie. Environ une personne sur dix atteintes de diphtérie peut en mourir.

Grâce aux programmes de vaccination systématique des enfants, ces maladies sont maintenant rares en Colombie-Britannique.

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Avant l'immunisation, on s'efforce d'abord d'obtenir le consentement d'un parent, d'un tuteur ou d'un représentant. Toutefois, les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles en relation avec chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser.

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre unité de santé publique locale.

Pour obtenir des renseignements sur la santé et des services de santé non urgents, cliquez sur www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** en C.-B.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le 7-1-1 en C.-B.

Des services de traduction dans plus de 130 langues sont disponibles sur demande.



ImmunizeBC



BC Centre for Disease Control
An agency of the Provincial Health Services Authority